

Amundi

Trésor ISR

MONÉTAIRE ISR

Durée minimum d'investissement recommandée

1 jour 1 semaine 1 mois 3 mois

Devise

► EUR

Indice de référence

► EONIA

ISR

L'Investissement Socialement Responsable qualifie l'investissement dans les titres de sociétés sélectionnées pour la qualité de leurs politiques ESG.

ESG

Environnement, Social et Gouvernance sont les trois catégories de critères utilisées pour juger le comportement "responsable" des entreprises. À titre d'illustration, efficacité énergétique, consommation d'eau, impacts environnementaux des produits et des services pour la dimension Environnement ; gestion des carrières, formation, employabilité et non discrimination pour le Social ; enfin, équilibre des pouvoirs et efficacité du Conseil d'administration, efficacité de l'audit et des mécanismes de contrôle, lutte contre le blanchiment pour la Gouvernance.

Sensibilité

Mesure de la variation des rendements d'un actif par rapport au mouvement des taux d'intérêt. Plus la sensibilité est importante, plus les rendements de l'actif seront impactés par une variation des taux.

EONIA (Euro Overnight Index Average)

Indice reflétant l'évolution du marché monétaire Euro au jour le jour. Il représente la moyenne des taux des transactions réalisées sur ce marché par un panel de banques internationales. Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque centrale européenne.

Un fonds référencé sur l'EONIA pour des placements de trésorerie à très court terme.

1 Des sources de performance complémentaires pour surperformer le marché monétaire

Amundi Trésor ISR est principalement investi en instruments monétaires et obligataires de qualité "Investment Grade", présentant une notation minimale de BBB- / Baa3 (S&P / Moody's)*.

L'équipe de gestion effectue une sélection et des arbitrages de titres d'émetteurs privés. Ces décisions sont fondées sur l'analyse de la qualité de crédit de chaque émetteur, ainsi que sur l'analyse des flux (liquidité, rythme des nouvelles émissions).

Enfin, l'équipe de gestion pilote activement la sensibilité du portefeuille au sein d'une fourchette étroite comprise entre 0 et 0,1 maximum.

2 L'analyse extra financière pour détecter les émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG

En complément de l'analyse crédit utilisée dans l'ensemble des processus de gestion monétaire, l'équipe de gestion d'Amundi Trésor ISR intègre une analyse extra-financière ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Véritable mesure de la qualité du management (gouvernance, gestion des ressources humaines, risques environnementaux,...) et indicateur avancé de la performance à long-terme de l'entreprise, l'analyse ESG combinée à l'analyse crédit permet une appréhension globale du risque de chaque émetteur. Les spécificités sectorielles sont également prises en compte. Dans le secteur bancaire par exemple, l'éthique des affaires est l'un des grands enjeux identifiés, notamment à travers l'offre de produits et services et la lutte contre la criminalité financière. Dans le secteur des services aux collectivités, l'accent est mis sur la capacité des entreprises à réduire l'impact environnemental de leurs processus de production et de distribution.

Concrètement, sur la base des notations ESG (échelle allant de - 2 à + 2) fournies par l'équipe d'analyse extra-financière et des opportunités offertes par chaque titre, l'équipe favorise les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur et pilote activement le portefeuille afin de maintenir une notation moyenne supérieure ou égale à 0,5.

Ainsi, en privilégiant les émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG, l'équipe de gestion favorise la prévention des risques de long-terme pouvant affecter leur qualité de crédit.

3 Une priorité : maximiser la liquidité et la sécurité des actifs

La gestion de la liquidité et le pilotage du risque sont au cœur des préoccupations de l'équipe de gestion. L'actif du fonds est décomposé en poches de différentes échéances qui sont ajustées en fonction des mouvements de souscriptions et de rachats permettant ainsi d'assurer la liquidité du fonds.

Parallèlement, la large diversification du portefeuille et la rigueur accordée à la sélection des titres et des émetteurs ont pour objectif de protéger le portefeuille du risque Crédit. L'équipe s'assure ainsi de manière continue du respect des règles de dispersion des risques définies, relatives aux secteurs et aux émetteurs.

Enfin, les décisions d'investissement sont soumises à l'accord préalable du Département des Risques, indépendant de la gestion.

* Ou équivalent à une notation court terme de A3, P3, F3 pour les émetteurs d'instruments monétaires non notés sur le long-terme.

4 | L'alliance de deux expertises

La gestion monétaire est assurée par une équipe de 6 gérants et 4 négociateurs. Elle est intégrée à l'équipe de gestion taux euro d'Amundi, une des plus importantes d'Europe (38 collaborateurs, 268 milliards d'euros d'encours sous gestion à fin septembre 2009). Elle bénéficie également de l'expertise de l'équipe d'analyse crédit – une des plus importantes en Europe – et des informations recueillies au quotidien par les négociateurs d'Amundi sur la vie des titres obligataires et monétaires.

Une coopération étroite existe entre les gérants et l'équipe d'analystes extra financiers d'IDEAM, filiale d'Amundi Group dédiée à l'ISR, qui notent les entreprises sur les dimensions ESG en s'appuyant sur les données fournies par des agences spécialisées et leur propre capacité d'analyse et de contacts.

Caractéristiques principales

	Part (I)	Part (E)	Part (P)
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français conforme aux normes européennes (UCITS III)		
Société de gestion	Amundi		
Dépositaire	CACEIS Bank		
Date de création	08/08/1998	02/06/2009	23/11/2009
Devise de référence	EUR		
Classification AMF	Monétaire euro		
Affectation des résultats	Capitalisation		
Code ISIN	FR0007438916	FR0010760686	FR0010820845
Passation d'ordres			
Souscriptions minimum : 1ère/suivantes	10 parts / 1 part	1 part / 1 part	1 millième de part / 1 millième de part
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne		
Heure limite de réception des ordres	Chaque jour d'établissement de la VL avant 12h25		
Frais			
Commission de souscription maximum	Néant		
Frais de fonctionnement et de gestion annuels maximum TTC	0,15 %	0,35 %	0,90 %
Commission de surperformance	Néant		
Commission de rachat maximum	Néant		

amundi.com

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, SICAV ou compartiment d'OPCVM présentés dans ce document ("les OPCVM") et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources qu'Amundi considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations.

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Tous les OPCVM ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs.

Investir implique des risques : les performances passées des OPCVM présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers.

Les valeurs des parts ou actions des OPCVM sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPCVM peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi.

Il appartient à toute personne intéressée par les OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPCVM.

Les prospectus complets des OPCVM de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Ils sont également disponibles auprès des centres d'affaires et agences distribuant ces OPCVM.

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à avril 2010.